

LE MENAGE

ET

L'EPARGNE DOMESTIQUE

Nos pères disaient que « les enfants doivent épargner de bonne heure, afin que, lorsqu'il faudra entrer en dépense, ils le puissent faire ». Une de leurs maximes étaient que « toute épargne, en matière de ménage, est d'un revenu incroyable et par-dessus tous les autres revenus ; que les richesses sont bien quelque chose ; mais que le ménagement leur est encore supérieur, parce que c'est lui qui entretient longuement les familles ».

Vous devrez maintenir une balance exacte entre vos recettes et vos dépenses : voilà la vraie science du ménage. Mais il faut aller plus loin : il faut prévoir l'avenir, et se mettre en mesure de parer un accident.

Un fermier ne vous aura pas payé sa rente ; une inondation aura ravagé vos terres ; vous aurez à réparer un bâtiment, etc... Comment ferez-vous, si vous êtes simplement au courant, c'est-à-dire sans dettes.

Un fonds de réserve vous est nécessaire, et ce fonds vous aurez à l'économiser dès le début du mariage, avant que les charges occasionnées par les enfants ne vous en empêchent.

Quelque modiques que soient vos revenus, il vous sera toujours possible de dépenser moins. L'économie diminue les dépenses, le travail augmente les revenus.

Ne soyez pas avares, c'est le vice le plus détestable pour la société ; mais ayez l'esprit de conduite et de prévoyance.

Certaines gens ne paient pas leurs dettes et sacrifient tout au luxe, à la vanité et à la bonne chère. Ne les imitez pas.

Une méthode sûre, pour bien vous conduire, est de faire votre budget au commencement de chaque année. Ecrivez chaque jour toutes vos recettes et vos dépenses. Chez nous, bonnes gens de famille, on a toujours cru que savoir tenir ses comptes, non seulement n'est pas au-dessous d'un honnête homme, mais un de ses premiers devoirs.

L. A. B.

ECHOS DES SECTIONS

St-Jean, Qué.—Nous avons retenu les services de M. J. Aimé Lussier, notaire, et de M. Pierre Massé, huissier, pour le recrutement de sociétaires dans la ville de St-Jean et les paroisses environnantes. Si ce n'est pas un trop grand sacrifice pour les membres actuels de la ville de St-Jean, nous leur demanderons de bien vouloir prêter leur concours au travail de recrutement ; cela n'exigera pas un grand effort de travail et nous aidera beaucoup à enrôler quelques cents membres d'ici à la fin de l'année. M. Louis Mayrand, shérif des comtés de St-Jean et d'Iberville, est notre percepteur.